

PLUi de Noaillan : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 16 février 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Noaillan (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 12 novembre 2025. Il délimite 77 zones, dont 46 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 16 février 2026.

- Le PLUi de Noaillan s'applique dans sa version du 12 novembre 2025.
- Il délimite 77 zones : 46 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 14 agricoles (A) et 14 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Noaillan occupe le rang 113 par le nombre de zones délimitées : 22 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 127 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Noaillan depuis 2013, pour 114 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	77 zones
Zones urbaines (U)	46 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	14 zones
Zones naturelles (N)	14 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU SUD GIRONDE
Version du	12 novembre 2025
Partition GPU	DU_200043974
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200043974/0ecbb69014826e3935b16ea5d3c85e4f/200043974_reglement_20251112.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à Noaillan

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Feu de forêt
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/noaillan-33307>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

U1A, U1B, U2A, U3A, U5A, UO2A

Nomenclature des zones à urbaniser

AU2A

Situation administrative

Code INSEE

33307

Code postal

33730

Intercommunalité

CC du Sud Gironde

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

77 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

77 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

77 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Léogeats (2,7 km)

41 zones

Villandraut (3,6 km)

49 zones

Sauternes (6,2 km)

46 zones

Balizac (6,4 km)

14 zones

Uzeste (6,6 km)

27 zones

Roaillan (7,7 km)

38 zones

Saint-Léger-de-Balson (8,1 km)

14 zones

Bommes (8,4 km)

25 zones

Fargues (8,7 km)

64 zones

Mazères (9,7 km)

49 zones

Préchac (10,6 km)

35 zones

Pompéjac (10,7 km)

16 zones

Origne (11,3 km)

12 zones

Langon (11,8 km)

107 zones

Toulenne (12,2 km)

62 zones

Coimères (12,6 km)

60 zones

Saint-Pierre-de-Mons (13,9 km)

32 zones

Saint-Macaire (14,2 km)

19 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/noaillan-33307>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.